

LE LONGICHAMPAIN

Votre magazine d'informations



Ensemble par nature

Le mot du Maire - Longchamps, cultivons l'Art d'être ensemble.

Rétrospective 2024

Interview Nicolas Lainé, Maire

Enfance Jeunesse

Rentrée scolaire, le dossier unique d'inscriptions

La cantine, qu'est-ce qu'on y mange ?

Les bienfaits d'une cantine intergénérationnelle

Une ambition pour la jeunesse

Tourisme

Les Dimanches du Patrimoine

Santé

Installation de la cabine de télémedecine

Longchamps, commune labellisée "Espace sans tabac"

Biodiversité

Territoires Engagés pour la Nature en Normandie

Les espaces ombragés naturels

Les biodiversithèques municipales

Mobilité

La Vélo-école

Location de Vélo à Assistance Électrique

Numérique

Villes et Villages Internet : 5@

Qu'est-ce que le label de Villes Internet ?

5@ et après ?

Vie communale

Avis aux riverains

Vie associative et acteurs de la vie sociale

Budget

Travaux et Aménagements

Label Guid'Asso

Et maintenant ?

Infos élections municipales 2026

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Longchamps, est un village où se tissent les rencontres, où se vit intensément le plaisir d'être ensemble. Nos équipements, notre Tiers Lieu Culturel et notre Jardin d'activités sont les témoins de ces instants précieux. Soutenir la pratique de l'activité physique quotidienne et la santé, réceptionner notre cabine de téléconsultation, s'émouvoir devant les artistes, vibrer lors du passage de la flamme olympique à Gisors, se déplacer voir des matches Olympiques de Basket ball, pouvoir participer en courant lors du « Marathon pour Tous » de Paris 2024, puis profiter de nos « Terrasses de Longchamps » où nous avons pu déguster des planches complètes savoureuses, jouer et plaisanter avec des ami.es autour d'un petit verre. Les moments sont nombreux, mais un « objet » discret surgit et nous rassemble : le design.

Plus particulièrement le design actif, c'est une invitation à bouger sans s'en rendre compte, qui participe à lutter contre la sédentarité. C'est une approche qui utilise l'architecture et l'urbanisme comme outils pour rendre l'activité physique quotidienne plus accessible, la favoriser, l'encourager, la rendre ludique. Ce concept consiste à aménager l'espace public afin de rapprocher de l'activité physique et sportive celles et ceux qui en sont le plus éloignés. Cette démarche et les réalisations permettent aux individus de se réapproprier l'espace public ; elles favorisent l'accessibilité et la mixité d'usages.

Cette approche a permis de créer notre Jardin d'activité et notre Tiers Lieu Culturel... Des dires de tous les habitants (et des visiteurs d'un jour), il fait vraiment bon vivre ici. Cette approche est un choix, celui d'un village qui prend soin de nos aînés, celui où l'on se pose pour contempler le paysage, regarder la vie, pour lire un livre, jouer aux cartes ou faire une visio avec un ami à l'autre bout de la planète. Oui, on pense à toi Daouda.

Depuis 2021, une convention a été signée entre l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires et Paris 2024 afin d'encourager les collectivités à aménager ou réaménager leurs espaces publics via les principes de Design Actif. Longchamps, fort de cette reconnaissance, profite de l'après Jeux Olympiques pour envisager l'aménagement de ses espaces publics comme un moyen de développer son attractivité, de favoriser la santé de tous, et en protégeant les citoyens du réchauffement climatique en imaginant des espaces protecteurs.

Faire du design actif, c'est faire le choix d'un village où l'on cultive l'art d'être ensemble, où chaque espace public devient un lieu de vie, de partage et d'harmonie. Un village pour tous, résolument tourné vers l'avenir et fidèle à ses valeurs de fraternité et d'hospitalité.

L'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter un très bel été.

Nicolas LAINÉ
Maire, Président du SIVOS
Vice-Président du Vexin Normand

Rétrospective 2024



Octobre rose - Vélo



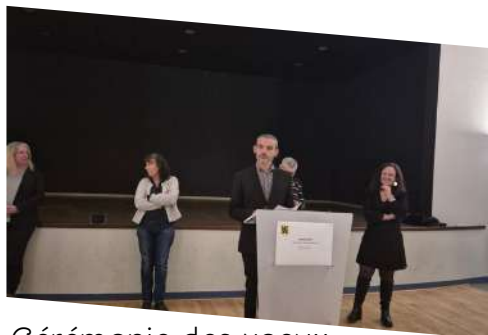
Octobre rose - Échauffement



Octobre rose - Marche



Cérémonie des voeux



Cérémonie des voeux



Cabine téléconsultation



Terrasses de Longchamps



Tournoi de jeu vidéo - Épicode



Repas du Comité des fêtes



Noël des enfants



Noël des aînés



Fête des voisins musicale

L'interview de Nicolas LAINÉ, Maire de Longchamps

En cette période estivale 2025 qui caractérise la dernière ligne droite de son mandat, Nicolas LAINÉ, Maire de Longchamps, fait le point.

Vous vivez le dernier été de votre mandat comme maire de Longchamps : quel est votre état d'esprit ?

Fier, serein et plus que jamais résolu à apporter aux Longichampain.es un service public de grande qualité. Jean Jaurès disait « Le service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas ». Dès lors j'ai souhaité m'en inspirer et j'ai souhaité que notre Village engage une réflexion globale en concertation avec les agents, les habitants, les usagers, les associations pour développer ce patrimoine qui facilite la vie de chacun.e et leur permettre de trouver des réponses, des solutions et des alternatives à ce dont chacun a besoin. Aujourd'hui, c'est 40 heures hebdomadaires d'ouverture de l'ensemble des services confondus (périscolaire, mairie, tiers lieu...).

Notre pays connaît une période compliquée, nos concitoyens, après la parenthèse féerique des Jeux Olympiques et Paralympiques, doivent retrouver des alternatives et de l'accompagnement pour les aider dans les difficultés du quotidien. Nous nous devons localement d'apporter des réponses concrètes.

L'éducation est ainsi au cœur de l'action que nous menons. Après un début de second mandat marqué par la gestion des impacts du Covid, nous constatons désormais l'effet des investissements décidés à cette période. À Longchamps, nous avons fait le choix d'investir dans une « maison communale », une « Maison du Peuple », pour reprendre les propos d'un ancien adjoint de Longchamps. Cette « Maison », aujourd'hui en son sein, offre de nombreux services, couplée avec les actions du centre socioculturel, je suis fier de nos choix en faveur du bien-être des élèves, des familles, des habitant.es.

Cette « Maison du Peuple », rénovation d'une Mairie rurale, qui est devenue un Tiers Lieu Culturel était en chantier dès 2023 : quel en était l'intérêt, n'est-ce pas trop pour un village rural de 715 habitants ?

La « Maison du Peuple » était le nom souvent donné à des bâtiments destinés à servir de lieux de rencontre de la classe ouvrière. Ces lieux de lutte ont permis de recréer un lien social fort à l'intérieur de divers mouvements sociaux. Ils offraient également un cadre idéal pour l'organisation d'assemblées générales, de débats, de conférences ou de concerts et d'expositions.

Les besoins d'un village rural sont nombreux mais surtout je souhaitais amener l'équipe à se recentrer sur l'intérêt général. Or, à chaque discussion, échange avec des habitant.es, des membres d'associations, des partenaires financiers, nous nous sommes aperçus que l'on convergeait vers le besoin d'un lieu ressources pour tous, un lieu multifacettes qui devait permettre à chacun et collectivement, de se saisir de son pouvoir d'agir, de se réunir, de créer à plusieurs, d'être renseignés, accompagnés et aidés dans n'importe quelle de ces démarches.

Nous souhaitons réaliser un projet global, complet, esthétique et sobre. Ces espaces sont conçus pour créer les conditions les plus favorables à l'éclosion des idées et à la coopération locale. Je crois que nous y sommes parvenus...

Depuis mon premier mandat, nous avons l'habitude de développer la Culture dans la commune. Je suis persuadé que la Culture offre également le moyen d'exprimer sa créativité, de se forger une identité propre et de renforcer ou de préserver le sentiment d'appartenir à un village. Les expériences culturelles offrent des occasions de loisirs, de divertissement, d'apprentissage et de partage d'expériences avec d'autres.

Comme nous avons créé le centre socioculturel, puis amené le cinéma en milieu rural, avec le succès que l'on connaît aujourd'hui, nous avons souhaité continuer et renforcer cette offre par la création d'une Médiathèque dans notre village. Nos partenaires ont suivi. Et « l'Épicentre », est né.

Après une année d'ouverture, je vois déjà les bénéfices concrets de cette structure pour nos enfants du périscolaire et de l'école, pour les familles, pour les jeunes, qui viennent plus nombreux et plus souvent, pour les seniors et pour l'ensemble de nos habitants et de ceux des villages voisins. C'est une grande fierté.

L'intérêt général, est-ce si facile à traduire tout au long d'un mandat ?

Je suis convaincu qu'il faut s'en donner les moyens ! Dès le début de notre mandat, nous avons la conviction que la mise en place d'une démocratie participative efficace était la condition sine qua non pour impliquer les acteurs, construire avec eux des projets meilleurs et donc réussir ensemble.

Nous avons ainsi créé une dynamique qui se trouve renforcée par le travail associatif important sur notre commune. La méthode appliquée basée sur un respect mutuel entre l' élu et le citoyen, sur l'écoute mutuelle fonctionne plutôt bien et aujourd'hui nous avons des moments réguliers d'échanges avec les habitant.es et les dirigeants associatifs.

L'engagement des uns et des autres que nous accompagnons au travers des services que nous mettons en place pour celles et ceux qui souhaitent participer à la vie communale, est primordiale d'une part pour la personne qui se sent utile pour son village et d'autre part pour son village qui bénéficie de son réel investissement. C'est tout cela que j'appelle être à l'écoute des attentes des habitants.

Quels projets souhaitez-vous porter jusqu' à la fin de ce mandat ?

Nous allons rafraîchir notre salle des fêtes en refaisant les peintures, des petites réparations dont elle a besoin et surtout la faire passer entièrement en LED comme tous nos équipements. Nous espérons ainsi faire de futures économies qui nous permettront d'améliorer le quotidien.

Suite à la fermeture de classe, nous allons réinvestir cette salle, qui est dans le prolongement de notre mairie et de notre tiers lieu, pour la transformer en un espace multiactivités. Il sera mutualisé avec l'école, les associations et nos activités communales en propre.

Favoriser les espaces verts... ils ne servent pas qu'à embellir notre village. Nous allons procéder à aménager des « endroits d'ombre », proches des habitations afin de permettre aux habitants de se protéger de la chaleur dès qu'ils décideront de se promener dans leur village et passer un bon moment.

Nous allons continuer à ramener la flore et la petite faune qui sont indispensables à l'équilibre de la nature dans notre village. Pour cela, notre Tiers Lieu va développer son aspect « biodiversithèque », ainsi les habitants pourront y consulter des ouvrages en la matière et des formations seront organisées avec des partenaires associatifs pour essayer de préserver au mieux cette biodiversité qui nous est si chère.

D'ailleurs, cette philosophie et nos réalisations nous ont permis d'obtenir le label « Territoire Engagé pour la Nature ». Nous sommes renouvelés pour les 3 prochaines années.

En réflexion, nous allons imaginer la végétalisation de la cour d'école, qui dès cet été, va être ouverte aussi durant les weekends, pour que les familles profitent de cet espace, comme elles peuvent le faire avec le Jardin d'activités.

Pour terminer, dès la rentrée, nous allons utiliser la salle des fêtes pour qu'elle puisse bénéficier à tous les âges. Dans ce cadre, notre Tiers Lieu culturel va proposer des animations et des services pour que chaque génération ait des activités auxquelles participer. Bien sûr, toutes les associations du village pourront en bénéficier selon leur projet comme habituellement.

Restons à l'école, c'est aussi la grande préoccupation des familles avec la fermeture récente d'une classe et le déménagement de l'ACM communautaire de Longchamps à Heudicourt.

Et bien c'est aussi la nôtre ! Depuis le début de ce mandat, nous avons instauré un dialogue permanent et une véritable relation avec l'Éducation Nationale, la communauté éducative, les parents d'élèves et au sein de notre SIVOS.

Aujourd'hui, nous avons une équipe qui travaille et développe des activités autour du périscolaire : que cela soit les accueils du matin, du midi et du soir.

Nous travaillons à ce que les familles puissent avoir des modes d'accueil. Ces modes passent par le service périscolaire. Il est fait. Le mercredi, il y avait des demandes de maternels et de primaires à accueillir en même temps. À Longchamps nous ne pouvons accueillir que des primaires. L'ACM du mercredi est donc naturellement dès la rentrée de septembre à Heudicourt. Ce n'est pas très loin. Et les familles pourront être plus à l'aise car les fratries seront regroupées. Ce sera plus pratique.

Avec le tiers lieu culturel et son espace ludique des partenariats vont s'établir pour développer des programmes d'activités ludiques et originales pendant les temps méridiens, voire scolaires.

Nous allons aménager de manière légère le terrain de sport et ses approches, et améliorer également la question du bien manger à la cantine, ce qui est aussi au cœur de notre réflexion.

Et pour nos jeunes, quelles avancées ?

La grande nouveauté c'est le lancement d'un accompagnement des jeunes dédié aux 12-26 ans, qui permet de les associer à la vie de la commune ainsi qu'à l'élaboration de leurs projets scolaires et/ou professionnels. Un budget leur est désormais dédié tous les ans.

Dès cet été, ils ont reçu leur carte jeune européenne. Elle va leur permettre de pouvoir avoir des réductions chez de nombreux partenaires et en même temps, nous prouvons que la mobilité des jeunes en Europe est possible. Bien évidemment, nous avons ouvert depuis les congés de printemps un accueil pour leur proposer des animations thématiques.

Nous travaillons main dans la main avec la Mission Locale avec laquelle nous avons pu signer deux conventions pour deux jeunes pour leur permettre de découvrir plusieurs métiers qui leur tenaient à cœur et nous accueillons des jeunes de la commune pour la réalisation de leurs stages.

« Nos » jeunes sont accompagnés par Sophie et Loïc, nos deux salariés recrutés en début d'année. Rien qu'à voir le succès des animations estivales proposées, je me dis que nous sommes vraiment sur la bonne voie.

Les mercredis, les jeunes pourront être accueillis dans un espace jeunesse pour suivre le programme d'animations proposé par le Tiers Lieu.

Aujourd'hui, 15 jeunes sont déjà accueillis chaque mercredi. C'est très bien, et on va continuer. Je sais également qu'il y a une demande de pratique du Yoga, suite à notre journée «santé et bien-être». Ça va beaucoup bouger dès la rentrée sur la commune et tant mieux.

À l'autre bout de la chaîne de l'âge, les seniors ont à la fois un rôle de transmission et d'accompagnement essentiel dans la vie sociale locale. Comment répondez-vous à ces demandes ?

Vous le savez sûrement, les plus de 60 ans seront beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui d'ici une dizaine d'années et nous souhaitons que tous les Longichampain.es puissent vivre bien dès aujourd'hui leur retraite à Longchamps.

Nous avons ciblé depuis les festivités de Noël les souhaits de nos seniors, et depuis nous avons mis en place des « clubs » où ils se retrouvent pour jouer (club des jeux d'Antan, Les Tricoteuses), des après-midi balade/papotage et des marches nordiques. Nous avons des demandes sur des concerts de musique classique à l'Église. Nous nous sommes reposés sur une association, pour accueillir le Festival du Vexin Normand, qui est réputé et qui propose des artistes d'exception.

Nous construisons une toute nouvelle politique : celle du bien-vieillir qui s'adresse à tous, et à nos seniors en particulier.

Cela passe par un nouveau service dédié, un guichet unique où chaque senior, quel que soit son âge, sa situation personnelle, pourra être accueilli, informé et conseillé soit par le Tiers Lieu, soit par le Centre SocioCultuel qui est un Espace de Vie Sociale. (CSC EVS)

Nous travaillons également en ce moment sur une offre de services et de loisirs adaptée et innovante qui sera dévoilée début septembre 2025, avec le rendez-vous intergénérationnel de Longchamps, un mercredi par mois et les activités lancées lors des Semaines bleues.

Et pour les séniors ou les personnes isolées, ou les plus fragiles ?

C'est pour cela, que nous avons souhaité lors de la création de cette entité qu'est «l'Épicentre», procéder au recrutement de deux agents aux tâches différentes et complémentaires pour permettre surtout d'avoir «une oreille attentive» aux personnes en demande. Des personnels faisant preuve d'empathie et de bienveillance étaient nécessaires sur ces postes clés pour notre village.

Nous avons mis en place pour répondre à des personnes devenues par les circonstances de la vie «vulnérables» une multitude de services réunis à partir de notre Commission Communale d'Action Sociale. En effet, nous avons coordonné le travail de nos 2 agents pour permettre aux séniors de trouver des solutions pour continuer à vivre à domicile comme la téléassistance, la livraison de repas à domicile, le service de maintien à domicile, le service infirmier à domicile...en travaillant fortement avec nos partenaires (Communauté de communes, le Pôle Sanitaire du Vexin Normand...) sans oublier par exemple des aides financières accordées aux personnes qui en auront vraiment besoin.

L'accès de tous aux soins médicaux est une autre préoccupation des Français. À Longchamps, comment le projet de la cabine a-t-il été mené ?

Il y a eu l'opportunité de répondre à un appel à projet communautaire. Ce dernier permettait de bénéficier de l'installation d'une cabine de télé-médecine proposée par le Département de l'Eure.

En ce sens, je me suis rapproché de plusieurs collègues pour voir si cela les intéressait de répondre à 4 sur cet appel à projet, sachant qu'il n'y avait que 2 cabines proposées. À Morgny, un « Doct'Eure » venait d'être installé alors nous avons réfléchi à 4, sur cette opportunité et nous avons décidé que Longchamps étant au centre des 4 communes et ayant la place grâce à la rénovation effectuée, alors elle devait permettre à presque 1 400 habitants de pouvoir bénéficier de cet accès important.

Voilà, comment ce projet a pu voir le jour. De plus, la mutualisation est la compétence que j'ai en tant que Vice-président à la Communauté de communes ; et je me voyais mal ne pas proposer cette méthode à mes collègues. Je me réjouis de cette collaboration, qui permet de dynamiser et de rendre attractive nos 4 communes.

Rentrée scolaire - Le dossier unique d'inscriptions

La campagne de distribution du dossier unique d'inscriptions aux activités "cantine et périscolaires" a débuté. Pour les enfants entrant en Petite Section, les dossiers ont été remis lors des rendez-vous d'inscription.

À quoi sert ce dossier précisément ?

Il permet aux parents de réaliser les inscriptions et certaines réservations annuelles pour les activités périscolaires : accueil du matin, restauration scolaire, accueil du soir (maternelle/ primaire). Il permet aux services administratifs basés d'une part à la mairie de Longchamps et d'autre part à la mairie de Morgny de mettre à jour les informations indispensables concernant les parents mais également les informations de santé de l'enfant qui ont pu évoluer depuis la rentrée précédente.

Et bien plus encore...

Les parents peuvent ajouter/modifier la liste des personnes (ami, grands-parents, tante...) autorisés à récupérer les enfants en cas de nécessité. Il permet aussi de recenser les enfants ayant besoin d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) donnant lieu par la suite à une prise de contact avec les parents et à un rendez-vous afin d'établir un protocole adapté à la situation de l'enfant.

À qui sera t'il transmis ?

Un Coordonnateur Périscolaire, en la personne de Monsieur Loïc MICHAUD est présent dans chaque école. Il réceptionne les dossiers et en prend connaissance. Les dossiers sont accessibles à toute l'équipe d'animation et en cas de difficultés, les animateurs pourront se référer à ce dossier et les parents pourront être contactés rapidement. Tous sont tenus au secret professionnel.

Où et quand le faire parvenir ?

La date de limite de réception des dossiers est fixée au 30/08/2025. Celui-ci devra être rempli entièrement et avec soin puis retourné dans la boîte aux lettres de l'une des 2 mairies citées.

La cantine, qu'est-ce qu'on y mange ?

Le SIVOS Morgny/Longchamps propose, dans les 2 écoles, des repas diversifiés et équilibrés, avec des plats composés de produits de saison, locaux et/ou issus de l'agriculture biologique.

Ça coûte combien aux parents ?

Cela dépend de l'âge de l'enfant. Pour qu'une bonne alimentation soit accessible à tous, le SIVOS Morgny/Longchamps propose une tarification la plus juste et la plus solidaire possible. Pour cela l'entité prend en charge une part importante du coût des repas (12 €/enfant pour la pause méridienne : repas et encadrement). Les tarifs sont revenus à ceux appliqués en 2013, à savoir 4€ pour les maternelles et 4,50€ pour les primaires. Les parents participent à hauteur de 33.33% à 37.5% du coût de la pause méridienne.

Qu'est-ce que le gaspillage alimentaire ?

C'est ce qu'il reste quand on ne mange pas tout ce qui a été préparé. Il faut veiller à se servir en fonction de son appétit et à anticiper les absences autant que possible. Un système de pénalité est appliqué en cas de non-réservation du repas ou d'absence injustifiée. Trois absences injustifiées sont tolérées par enfant et par an. Nos équipes travaillent sur des méthodes pour essayer de réduire ce gaspillage. En 2023, le coût du gaspillage s'élevait à 8 500€, en 2024, le coût s'élevait à 7 450€... À mi-parcours en 2025, nous connaissons un coût de 2 825€. Soit un gain de non gaspillage par rapport à l'année dernière de -24.16%... On progresse, mais on peut encore y travailler.

Pour cela, nous allons solliciter les parents à cela au travers d'un programme d'animation à respecter, et d'un autre côté leur donner la possibilité de venir déjeuner à la cantine, dès lors qu'ils se seront inscrits. Nous allons dès septembre ouvrir une cantine intergénérationnelle.

Les bienfaits d'une cantine intergénérationnelle...

Dans un monde de plus en plus connecté, mais parfois de plus en plus isolé, il est essentiel de trouver des solutions pour renforcer les liens sociaux, en particulier entre les jeunes et les personnes âgées. À Longchamps et à Morgny, une initiative innovante prend forme, permettant de réunir des générations autour d'un même repas : la cantine intergénérationnelle.

Un lieu de rencontre entre enfants et seniors

offrir aux enfants l'opportunité de partager leur déjeuner avec leurs parents, voire avec des personnes âgées. Les élèves et les adultes se retrouvent autour de tables, échangeant, riant et tissant des liens intergénérationnels. L'objectif est de combattre la solitude des aînés tout en apportant aux plus jeunes une expérience enrichissante et un aperçu du passé.

Des bénéfices pour les enfants et les séniors

Les bienfaits de cette cantine intergénérationnelle sont nombreux. Pour les enfants, c'est l'occasion de développer des valeurs telles que le respect, la solidarité et l'empathie. Ces rencontres leur permettent de prendre conscience de la richesse de l'histoire des séniors, mais aussi de comprendre l'importance des liens sociaux à chaque étape de la vie.

Pour les personnes âgées, cet échange est une véritable bouffée d'air frais. Ils retrouvent un but, un intérêt et, surtout, une connexion avec des jeunes qui leur rappellent souvent des souvenirs précieux. De plus, la participation à cette cantine renforce leur sentiment d'utilité, ce qui est crucial pour leur bien-être mental et émotionnel.

Conclusion : renouer les liens pour une société plus solidaire

Cette initiative démontre qu'il est possible de tordre le cou à l'isolement des aînés tout en apportant aux plus jeunes une ouverture vers des mondes différents. Une cantine intergénérationnelle n'est pas seulement un lieu de repas, mais un véritable pont entre deux générations, au bénéfice de toute la société.

Une ambition pour la jeunesse

Depuis l'ouverture du Tiers Lieu, et le recrutement de Monsieur Loïc MICHAUD, animateur socioculturel et ludothécaire, nous avons créé un Pôle Jeunesse. À ce titre, nous sommes soucieux de répondre aux attentes des familles, et Longchamps a souhaité proposer des animations spécifiques aux jeunes de la commune. Cet espace, nous l'avons créé sur les temps des vacances et dès la rentrée de septembre, il sera étendu également sur les mercredis. Par jeune, nous entendons les enfants qui n'ont plus l'âge d'être en centre de loisir (souvent réservé jusqu'au 10 ans) et qui ne sont plus adaptés aux besoins de ces tranches d'âge que sont les + de 12 ans.

De plus, ces jeunes sont tiraillés entre leurs présence dans leur commune, lieu d'habitation et bien évidemment dans les communes qui sont leur lieu de « vie sociale » : ces jeunes vont au collège dans une ville ou dans une autre structure selon leurs envies professionnelles futures et ont peut-être et souvent une vie sportive, qui les obligent à ne pas être présent dans le village d'habitation régulièrement ou surtout partiellement. Ce n'est pas évident de les capter et de leur proposer aussi de se réaliser dans leurs communes d'habitation. Par cet accueil créé, nous essayons de rendre service aux familles mais également au jeune qui a envie de se divertir, d'apprendre d'autres choses et de manière différente qu'à l'école. Et cela fonctionne plutôt bien, puisque nous avons pu proposer par exemple des animations autour du numérique en avril dernier et une équipe de Longchamps a pu aller défendre nos couleurs lors du concours départemental sur un jeu vidéo. Nos jeunes ont ramené la 3ème place. C'est encourageant et depuis, ces mêmes jeunes fréquentent plus notre bibliothèque. Quelle avancée...

Les Dimanches du Patrimoine du Vexin Normand

Les Dimanches du Patrimoine du Vexin Normand sont l'occasion de découvrir à votre rythme les pépites patrimoniales du territoire de la Communauté de communes du Vexin Normand, un dimanche par mois de mai à octobre. Longchamps participe à cette occasion, et notre patrimoine bâti, religieux ou historique révèle leurs trésors architecturaux rarement ouverts au public.

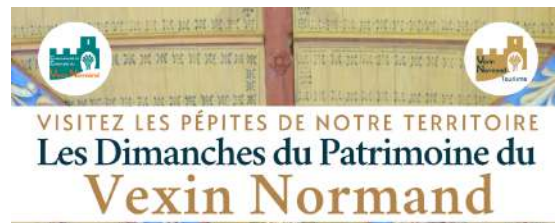
Leurs portes s'ouvrent pour vous lors des Dimanches du Patrimoine du Vexin Normand.

À Longchamps, et grâce à l'implication bénévole de Madame BERVILLE Françoise, nous pouvons accueillir les visiteurs pour leur faire découvrir notre patrimoine.

«Nous souhaitons ouvrir notre Église, aux visiteurs car une Église dans un village, c'est le premier et souvent le seul Musée du village», complète Nicolas LAINÉ, Maire.

À ce titre, lors de ces weekends, vous pouvez également découvrir : La chapelle, l'Église Saint-Martin, le Château, le Monument aux morts, les pupitres de tourisme, qui retracent un itinéraire pour découvrir votre village.

Nous participons depuis deux ans à cette manifestation importante pour notre village et notre Vexin Normand. Cette année, ce ne sont pas moins de 60 personnes qui sont venues découvrir ce patrimoine.



L'installation de la cabine de télémédecine

Depuis janvier dernier la télécabine est installée au sein du Tiers Lieu, ouverte à tous.

La cabine, en quelques chiffres...

32 téléconsultations ont été réalisées dans la cabine de Longchamps depuis janvier.

35 % des utilisateurs ont plus de 60 ans. Lors du premier trimestre de mise en service de la cabine, les utilisateurs de moins de 30 ans étaient 27 %, un chiffre tombé à moins de 12 % au second trimestre. Les utilisateurs sont majoritairement des femmes.

87 % des patients n'avaient jamais eu recours à un service de télémédecine.

«À Longchamps, nous avons régulièrement des échanges avec les habitants sur le manque d'accès aux soins. Quand l'opportunité nous a été offerte par le Département de l'Eure et la Communauté de communes du Vexin Normand de pouvoir disposer d'un tel équipement, nous avons saisi l'occasion. Je tiens à remercier également les maires des communes de Morgny, d'Heudicourt et de Bézu-la-Fôret, qui ont bien voulu répondre en commun à cet appel à projet et qui ont permis que la cabine soit dans la commune. De plus, elle était parfaitement pertinente car ensemble nous représentons un bassin de 1 400 habitants tout de même», déclare le Maire. « La santé n'est pas une compétence communale mais devant la demande croissante de nos concitoyens, nous devons trouver une réponse. C'est un service supplémentaire à l'intérieur de notre Tiers Lieu. C'était l'emplacement idéal. », explique Nicolas LAINÉ, Maire de Longchamps.

Longchamps : labellisée « Espace sans tabac »

Plusieurs panneaux « Espace sans tabac » ont été installés par la Mairie à la dernière rentrée scolaire aux endroits indiqués ci-dessous. Cela vise principalement à interdire toute forme de tabagisme aux abords des lieux qui accueillent « nos » enfants. En effet, il avait été voté à l'unanimité pour cette mise en place d'arrêtés d'interdiction de fumer aux abords de l'école, de la Mairie, du Tiers Lieu, et du Jardin d'activités.

« C'est la protection de nos enfants qui est en jeu ainsi que de l'ensemble de la population », souligne Nicolas LAINÉ. « La volonté municipale est de faire de la prévention et de favoriser le vivre-ensemble à travers cette action. Le tabac n'a pas sa place là où les enfants apprennent, ni là où ils jouent », renchérit-il.

À l'époque des installations des panneaux, Longchamps était la seconde ville de l'Eure, derrière Vernon à s'engager dans ce dispositif de santé publique en partenariat avec La Ligue contre le cancer.

Territoires Engagés pour la Nature en Normandie

Nous avons souhaité faire un FOCUS sur nos actions à venir.

Les cours d'école ludiques et les «espaces d'ombre».

À Longchamps et depuis sa participation à la Fête des Jeux Olympiques de Paris 2024, le design actif sportif que nous allons réaliser dans les cours d'écoles permettra de les personnaliser par des décors réalisés à la peinture (traçages, marquages au sol, dessins) et de les rendre encore plus attractifs pour favoriser l'activité physique.

En parallèle, nous allons aussi commencer à les rafraîchir ! Végétalisation, désimperméabilisation, infiltration des eaux pluviales, aménagements ludiques et pédagogiques avec des ressources locales... Le cours d'école est une zone-clé à aménager pour le village afin de la rendre plus résiliente, en priorisant ses usagers les plus sensibles. C'est également un enjeu de santé publique.

Les espaces ombragés naturels pour améliorer la qualité de l'air : nos espaces d'ombre.

Notre village peut utiliser des espaces ombragés naturels pour améliorer la qualité de l'air. Ils peuvent être utilisés comme une méthode alternative à l'utilisation de systèmes électriques pour la climatisation. Des zones ombragées naturelles que nous allons aménager et identifier pourront aussi servir à réduire la température, et en plus, elles sont moins coûteuses et ont moins d'effet sur l'environnement. Ces zones ombragées naturelles pourront aussi améliorer la qualité de l'air mais également proposer aux habitant.es des lieux de détente, de repos et de protection contre la chaleur.

Les arbres et les plantes qui vont les arborer vont produire de l'oxygène, une fois qu'ils seront en bonne santé. Certains espaces d'ombre seront aménagés artificiellement pour améliorer la qualité de l'air dans notre village : par exemple, des pergolas pourront être installées.

Les biodiversithèques municipales

Remettre la biodiversité au cœur du village..Voilà notre ambition. La promesse des biodiversithèques est simple : favoriser localement une culture commune de la biodiversité et donner du pouvoir d'agir aux habitant.es et acteurs associatifs. À l'instar d'une médiathèque, cet équipement à rayonnement communal accueille du public, met à leur disposition des ressources, anime des ateliers ou des formations en faveur de la biodiversité, offre des services pour et avec le vivant, etc.

Cet espace de connaissances plurielles et de pratiques et engagements « bio diverses » se veut le trait d'union entre citoyen·nes, les associations, les politiques publiques et le monde vivant

Par cette « spécificité », notre Tiers Lieu permet de :

Créer une culture commune de biodiversité : les biodiversithèques doivent permettre de construire un langage partagé et une culture commune de la biodiversité locale. Elles ont pour intérêt de faire exister cette diversité afin de les mettre en discussion et de s'entendre collectivement sur ses significations et ses implications. Aussi, elles seront aussi bien des lieux de ressources et de connaissances (productions culturelles, inventaires naturalistes, documentations scientifiques, informations sur les politiques publiques) que des espaces de dialogue sur la biodiversité ordinaire – notamment celle qui peuple le territoire.

Structurer un réseau d'acteurs sur le territoire pour favoriser les coopérations et soutenir le tissu associatif : les biodiversithèques ont vocation à répondre au besoin de "faire ensemble" et d'engager une dynamique collective autour des enjeux de préservation de la biodiversité et de renaturation. Le tissu associatif doit être renforcé et leurs membres renouvelés pour garantir à long terme la vitalité de l'action citoyenne. À la manière des maisons des associations, ces biodiversithèques peuvent être des relais pour l'action associative. Et le sera sur Longchamps.

Bénéficier de formations générales et spécifiques sur la biodiversité : à destination des élus, des agents publics, des habitants, des professionnels de différents secteurs, ces formations ont pour vocation d'acculturer ces acteurs sur les enjeux d'aujourd'hui et de demain en lien avec la biodiversité.



La "Vélo-école"

Depuis un an, maintenant, la Vélo-école de Longchamps s'est ouverte. C'est une initiative pour se (re)mettre en selle. Alliance Loisir, avec l'aide de ses partenaires, a ouvert une fois par trimestre des séances où l'on pratique le vélo, où l'on peut le réparer et même se balader à plusieurs. Elle est ouverte à tous âges. Aujourd'hui, 22 personnes sont venues pratiquer.

Des cours de vélos ouverts à tous

Cette « vélo-école » a pour but d'organiser des ateliers pour proposer des cours de vélo. C'est aussi bien pour les petits, qui veulent apprendre et découvrir la technique, que pour les adultes, qui ont arrêté et qui souhaitent s'y remettre. Ces rencontres sont ouvertes à tous et gratuites, « quel que soit le niveau de maîtrise du vélo ».

« Location de Vélo à Assistance Électrique ».

Depuis 2 ans la commune en partenariat avec l'association Alliance Loisir propose la location de 2 vélos électriques. Aux dires des usagers, ce sont deux vélos de grande qualité avec une autonomie de 100 kms.

Longchamps propose ce service public de location de vélos à assistance électrique, « Mon BoVélo », afin d'encourager les habitants à tester ce mode de transport dans leurs trajets du quotidien pendant plusieurs jours, semaines ou mois puis de déclencher éventuellement l'acte d'achat chez les cyclistes conquis.

Comment louer mon vélo MBV ?

- 1/ Appeler le : 06 87 46 58 64, pour connaître les disponibilités et les engagements,
- 2/ Prise de rdv et remise en main propre du VAE,
- 3/ Remise des clés en échange du contrat souhaité signé par vos soins (selon votre choix de vélos et la durée souhaitée) et paiement de la location
- 4/ Après votre durée de location, prise de rdv et remise des vélos
- 5/ Rendu du chèque de caution

Les tarifs

- VAE : 40 €* par mois / 25 € pour 15 jours / 1.50€ par jour.

Conditions d'accès et de location

Ce service est accessible aux personnes de plus de 16 ans. Le port du casque est recommandé. Le vélo est sous votre responsabilité pendant tout le temps de location. Toute dégradation sera facturée au retour du vélo.



« Villes et villages Internet : 5@ »

Longchamps s'est vu récompensé une nouvelle fois de 5 arobases par le label Territoires, Villes et Villages Internet de l'association Villes Internet à l'occasion de la cérémonie qui s'est déroulée en début d'année 2025.

Longchamps a été récompensé et cela gratifie les efforts quotidiens de l'équipe municipale en matière d'inclusion numérique, accessibilité, démocratie participative, dématérialisation des démarches, formation des agents, cybersécurité, ainsi que la mise en place de nouveaux services numériques.

Qu'est-ce que le label de Villes Internet ?

L'association Villes Internet a pour objectif de garantir l'accès au numérique à tous et en ce sens, accompagner la transition numérique des collectivités en leur offrant son expertise dans le développement de projets et initiatives numériques.

Pour cela, l'association propose du conseil mais aussi des formations et des ressources mises à disposition auprès des élus et agents des collectivités.

Le Label national Territoires, Villes et Villages Internet est une marque territoriale qui vient récompenser les collectivités dans leur démarche de transition numérique. Avec une notation comprise entre 1 et 5 arobases, cet outil est très utile pour évaluer sa politique numérique dans un référentiel national. Il permet aussi de mettre en valeur les réalisations des collectivités auprès des usagers et valoriser le travail des services.

5 @ et après ?

L'arobase vert, nouveauté du label de Villes Internet, met en valeur les initiatives numériques liées au développement durable. C'est un des sujets sur lesquels la commune va continuer de s'atteler ces prochaines années, avec d'autres tels que l'inclusion numérique, l'accessibilité, la cybersécurité ou encore l'amélioration et le développement de services numériques pour faciliter davantage le quotidien des usagers.

Nous continuons pour être un jour reconnu comme village d'excellence en la matière.



Avis aux riverains

Les voies et espaces publics doivent être tenus propres

Les usagers de la voie publique et les occupants des propriétés riveraines sont tenus d'éviter toute cause de souillure desdites voies. Dans toutes les rues, les propriétaires ou, le cas échéant, les locataires sont tenus d'assurer l'entretien des trottoirs (chacun au droit de sa façade sur une largeur égale à celle du trottoir), ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété (pied de mur et de clôture). Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les caniveaux ou les avaloirs d'eaux pluviales.

Au cours de la période hivernale, les propriétaires ou locataires, riverains de la voie publique, doivent déneiger au-devant de leurs maisons, boutiques, cours, jardins et autres emplacements. Cette neige devra être déposée sur la bordure du trottoir sur une largeur maximum de 1 mètre.

De plus, en cas de glace ou de verglas, ils doivent gratter et nettoyer leurs trottoirs de manière à prévenir les accidents et assurer une circulation normale des piétons. Pour cela, ils pourront utiliser du sel ou du sable.

Chaque jour, ils doivent, si nécessaire, dégager les gargouilles, des glaces ou de tout ce qui pourrait entraver l'écoulement des eaux.

Les haies ne doivent pas empiéter sur la voie publique et respecter un écart sécuritaire du bord de la route afin de permettre le croisement des voitures.

Vie associative et acteurs de la vie sociale

Quel soutien apporte la commune à ses associations ?

Qu'elles soient culturelles, sociales, sportives ou bien encore de loisirs, toutes les associations de la commune participent, au quotidien, à l'animation de Longchamps. Portées par de nombreux bénévoles, tous motivés et qui ne comptent pas les heures, elles reflètent la dynamique de notre commune et la font rayonner à l'extérieur.

Dès lors, il est naturel que la commune accompagne « ses » associations à travers principalement deux aides : une directe (aide financière à travers une subvention) ou bien indirecte (mise à disposition d'une salle, matériel etc.).

Ces aides dépendent de la volonté de chaque commune de soutenir ses associations : pour Longchamps, elles sont au cœur de notre action. Explications.

La subvention directe

Il s'agit d'une aide financière accordée par la commune à travers une subvention de fonctionnement. Les subventions ont été accordées suite au vote au sein du conseil municipal. Chaque association a le même montant quelque soit son projet et ses activités. C'est une subvention annuelle de 1 000€ pour chacune d'entre elles.

La commune peut avoir recours à des subventions exceptionnelles. Cette aide financière de la commune à la réalisation d'une opération ponctuelle est projetée dans l'année et son objet est clairement identifiable. Le montant est donc variable d'une année sur l'autre.

La subvention indirecte.

Les aides indirectes prennent la forme de prestations et/ou de mises à disposition effectuées par la commune pour le compte de l'association. À Longchamps, nous pouvons distinguer plusieurs aides indirectes :

- La mise à disposition à titre gracieux de locaux pour le bon déroulement des activités des associations (ex la salle des fêtes, l'arsenal),
- La mise à disposition de salles de réunion ainsi que de bureaux au sein du Tiers Lieu,
- La possibilité d'utiliser une photocopieuse pour éditer leurs flyers, ou leurs affiches.

Les coordonnées de nos associations :

Le Carrefour de l'amitié « Heudicourt-Longchamps »

Mr Bimbeau, Président : 06.79.77.35.25

Le Centre socioculturel (en mairie de 9h à 15h Ma/Me/Je)

Mme Charrier Corinne, Présidente : 06.80.27.83.35

Mme Braquehays Marie, Coordinatrice : 06.36.48.91.97

Mail : 27150csc@gmail.com

Le Club de « gym volontaire séniors »

Mme Le Lous Fernande, Secrétaire : 02.32.55.03.34

Mail : lcl1818@gmail.com

Le Comité des Fêtes

Mr Chaillou Laurent, Président : 07.71.79.48.64

Mail : laurent.chaillou18@orange.fr

Alliance Loisir

Mr Lainé Nicolas : 06.87.46.58.64

Mail : nicolas.laine27@gmail.com

La vague inflationniste liée au contexte international et en particulier la guerre en Ukraine a conduit à la prise de mesures. La préparation du budget 2025 a montré que celles-ci ont permis de préserver des finances saines sans hausse des taux d'imposition communaux et avec un endettement contenu.

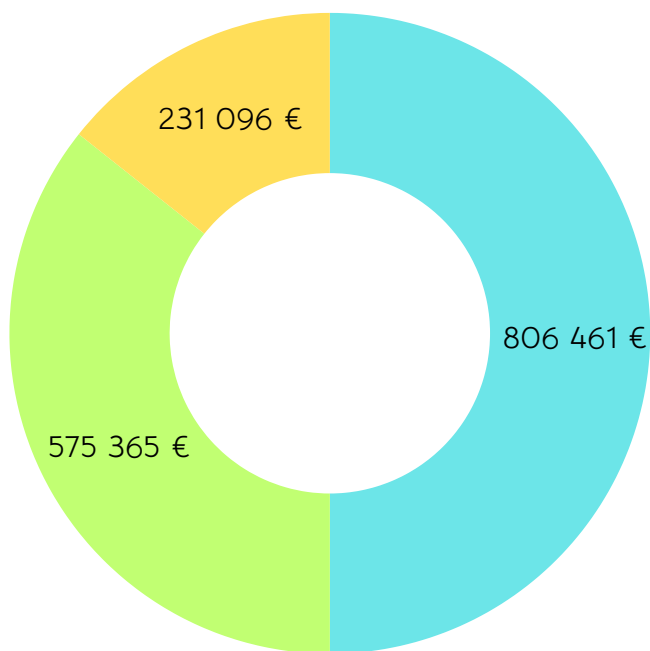
Le budget 2025 est maîtrisé, les dépenses de fonctionnement sont en baisse. La Commune est à ce jour en capacité d'absorber les mesures imposées par l'État notamment l'augmentation de 4 % de sa cotisation en tant qu'employeur à la CNRACL (sic).

Mais les incertitudes sont plus fortes que jamais : contexte géopolitique inquiétant et mouvant, déficit de notre pays auquel s'ajoutent des choix Gouvernementaux que nous ne pouvons anticiper et qui ont des impacts sur notre gestion future à long terme, voire même à très court terme... sans savoir si la fragilité institutionnelle majeure que l'on connaît va perdurer ou non.

La vigilance et la prudence sont donc une règle d'or en particulier dans l'estimation de nos recettes.

L'investissement certes en recul du fait de la finalisation de notre grand chantier, qu'était la rénovation de la mairie en création de «maison communale», restera dynamique et signifiant avec un effort particulier sur la sécurité de nos équipements, la voirie et la rénovation de notre belle salle des fêtes.

● Budget 2025 voté ● Dépenses de fonctionnement
● Dépenses d'investissement



SÉCURITÉ – VOIRIE – ESPACE PUBLIC

- Réfection de la route du Bifauvel
- Réfection de l'allée centrale de l'Église
- Renforcement de la mise en sécurité de nos équipements
- Extension de l'éclairage public, route de Frileuse
- Changement en LED de la rue de la Mairie

CADRE DE VIE – HABITAT – LOISIRS - SIGNALÉTIQUE

- Poursuite du fleurissement de la commune
- Développement des espaces d'ombres
- Aménagement léger du terrain multisports
- Ouverture d'un espace jeunesse
- Ouverture d'un espace multiactivités

SERVICE PUBLIC

- Aménagement de l'arsenal par les associations
- Mise à jour du plan du cimetière

Route de Bißauvel

Depuis maintenant plusieurs années, cette rue a fait l'objet de plusieurs phases de travaux et notamment la création et l'extension de l'éclairage public en LED.

Ces différents travaux constituaient une phase nécessaire et préalable avant d'envisager la rénovation de la voirie. Ainsi, cet été, la commune et la Communauté de communes du Vexin Normand ont procédé à la réfection de la chaussée. La route du Bißauvel a été rénovée. Le chantier est finalisé.

Cette rue connaît énormément de passage entre les convois agricoles et les circuits des transports scolaires.



Parvis de la Mairie

Après la rénovation de notre mairie, nous avons procédé à quelques retouches de pavés devant la mairie. Les plantations continuent d'être faites pour développer de jolis massifs devant notre belle mairie. La façade a été refaite avec la mise en valeur du fronton : décapage, peinture et écriture des valeurs de la République sur la façade, les drapeaux réapparaîtront.

Extension d'éclairage public

La commune investit pour faire des économies. Nous continuons à créer une extension de l'éclairage public, route de Frileuse, et nous passons en LED la rue de la Mairie. Ces travaux avaient été décalés après discussions avec nos partenaires, pour des raisons techniques.

Cela sera fait dès la rentrée de septembre/octobre.

Salle des fêtes

À Longchamps, le projet de « rénovation / réfection » de la salle des fêtes a été présenté aux élus, au conseil municipal. Celui-ci a validé, à l'unanimité, ce plan de travaux présenté : réparation de la salle sur des petits travaux (remplacements de carrelages, nettoyage et protection de portes...), peinture complète de la salle, et changement de l'ensemble des rideaux. Ces travaux vont se dérouler cet été, pour permettre une rentrée parfaite.

Salle multiactivités

Après avoir recensé nombre de demandes de la part de la population, nous avons entre autres pu travailler et construire une approche autour d'un «Café éphémère». «Ce projet sur lequel nous réfléchissons depuis quelques mois, va devenir réalité», explique le maire.

Vélo route V2701

Du Vexin à la vallée de l'Andelle, la Voie des légendes est enfin balisée ! Baptisée La Voie des légendes, elle permet de découvrir le Vexin, le pays de Lyons et la vallée de l'Andelle. Un nom choisi pour caler aux légendes locales rencontrées dans de nombreux villages du secteur de la légende des deux amants aux templiers de Gisors, en passant par les frères de Longchamps. « C'est une route partagée, qui peut évoluer dans le temps », précise Nicolas LAINÉ, le Maire.



Le dallage repris de l'Église Saint-Martin de Longchamps

Il était nécessaire d'effectuer la réfection d'une partie du pavement de l'Église Saint-Martin. En effet, après les travaux effectués sur cet édifice, il était normal de continuer à prendre soin de son allée. Les travaux effectués avec la reprise des tommettes présentes ont permis de faire « respirer » l'édifice. «Rénover ces tommettes permet de compléter les travaux effectués depuis quelques années et également de mettre en sécurité le cheminement vers le cœur de l'Église» assure le Maire Nicolas LAINÉ.

Les interventions effectuées offrent une réelle esthétique en adéquation avec l'architecture de l'édifice. Nous remercions l'entreprise DAGUET pour cette opération d'embellissement de notre patrimoine.

Installation de panneaux signalétiques des services municipaux dans le bourg

Dans le cadre de l'amélioration de l'accueil et de l'accessibilité des services publics, la commune a récemment procédé à la pose de nouveaux panneaux signalétiques dans le bourg. Ces installations ont pour objectif de mieux orienter les habitants comme les visiteurs vers les principaux services de la mairie. Ces panneaux, visibles et harmonisés avec le paysage rural de notre village, indiquent désormais clairement la direction de la Mairie, de notre Tiers Lieu, du cimetière, du terrain multisports ainsi que d'autres services municipaux. Leur implantation a été pensée pour faciliter les déplacements à pied ou en voiture, tout en respectant l'esthétique du village.

Ces panneaux ont été installés dans les emplacements stratégiques c'est-à-dire aux croisements majeurs. Une attention particulière a été portée à la lisibilité des inscriptions, qui utilisent une typographie claire et un code couleur facilement identifiable.

Nous remercions l'entreprise BL Publicité de son intervention de qualité dans cette réalisation. Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large d'amélioration du cadre de vie et de valorisation de notre patrimoine communal.

Un label pour guider et aider les associations à se créer et se développer.

L'association Alliance Loisir est la seule association du Vexin Normand à avoir reçu le label Guid'Asso, qui permet d'accompagner les associations locales et du territoire. Cela va permettre aux associations d'être davantage guidées.

« Depuis 2019, les services de l'État se sont rapprochés du mouvement associatif, pour collaborer et créer ensemble, un réseau Guid'Asso sur le territoire français. C'est une politique mise en place par l'État, il y a près de six ans, à l'image de France services. Aujourd'hui, plus que jamais les associations ont besoin de bénévoles. Mais les bénévoles ont aussi besoin de choisir leur association » déclare, convaincu, Nicolas LAINÉ, Maire.

Notre Tiers Lieu, qui a vocation à soutenir la vie associative, conjugué aux souhaits des dirigeants d'Alliance Loisir permet à Longchamps de se positionner et pouvoir offrir un meilleur service aux associations.

Alliance Loisir à l'écoute des associations

C'est ainsi que l'État met en place un réseau Guid'Asso, afin de répondre aux différents besoins des associations, il leur propose par ce biais un parcours lisible et visible. « C'est aujourd'hui indéniable, à Longchamps, par ce service, nous sommes de plus en plus à l'écoute des associations pour animer mais aussi participer à l'aide de ces dernières sur le territoire », précise Nicolas LAINÉ.

Que va apporter cette labellisation ?

Valable trois ans, cette labellisation va donner un nouveau souffle aux dirigeants d'associations, mais aussi aux bénévoles. Elle va permettre d'apporter de la documentation, de faciliter l'accès à la formation, de répondre à toutes les questions administratives, de projet ou de statut.

« Dans ce cadre, le 1^{er} juillet dernier, nous avons proposé une permanence aux associations afin de les recevoir, de leur présenter les services, et de répondre à leur question. À ce jour, sur Longchamps, nous suivons déjà 30 associations dans leur vie quotidienne » ajoute Nicolas LAINÉ.

À qui s'adresser ?

Nicolas LAINÉ est votre interlocuteur privilégié des associations : 06 87 46 58 64.

Des formations vont être proposées dès la rentrée de septembre.

Passeport bénévole

Le passeport bénévole a été créé avec l'appui de l'Association pour la formation professionnelle (Afpfa), du ministère de l'Éducation Nationale et de la vie associative, de la Caisse des dépôts et consignations, de France Travail, de la Fonda (fabrique associative) et de France Bénévolat.

« À Longchamps, il est porté par l'association Alliance Loisir et le Tiers Lieu culturel. Il va permettre à toute personnes de constituer un lien avec la structure d'accueil ou associative dans laquelle ils s'engagent. Ce «passeport bénévole» permet de se rendre utile, de défendre des causes justes, d'occuper son temps libre, et d'avoir une vie sociale. À Longchamps, depuis une dizaine d'années, maintenant, beaucoup de bénévoles interviennent lors de diverses manifestations ou temps de vie du village. De fait, nous avons souhaité structurer et développer encore plus la participation des bénévoles en constituant de vraies équipes encadrées par Sophie CAUDRON et Loïc MICHAUD. », précise le Maire.

Ce document permet de formaliser l'action des bénévoles, qui se manifeste au travers d'une charte et d'une convention d'engagement. Cela permet de bien définir la mission générale à réaliser, les missions des bénévoles, les engagements de Longchamps et des bénévoles. Cette formalisation et ce temps de bénévolat est alors valorisée dans ce passeport bénévole : c'est un livret personnel de reconnaissance de l'expérience bénévole et de valorisation de ses compétences.

Il est utilisé aussi par des personnes souhaitant valoriser ces expériences dans le cadre de reconversion professionnelle, d'étoffer un CV etc...

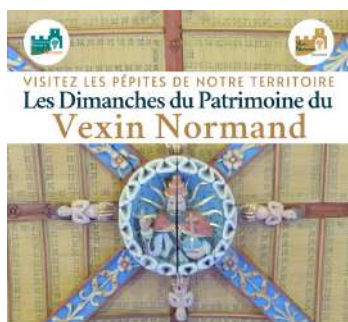
N'hésitez pas à demander des renseignements complémentaires auprès de nos équipes.



Et maintenant ?

À NOTER SUR LE CALENDRIER

- La Fête de la Moisson- Dimanche 7 septembre de 10h à 18h
- Concert du festival du Vexin Normand Samedi 27 septembre à 18h30
- Octobre rose - Samedi 25 octobre à partir de 14h : Marche, course, vélo 3€/activité + stand de la Ligue Etc...
- Les festivités de Noël - 5/6/7 décembre



À Longchamps

17 août

21 septembre

19 octobre

Matinée uniquement

RDV À LA FÊTE DE LA MOISSON DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2025 de 10h à 18h

C'est toute l'histoire de la moisson d'antan qui sera dévoilée dimanche 7 septembre à Longchamps, où la municipalité et ses partenaires proposeront la 17ème Fête de la moisson. Les blés ont été fauchés et liés en gerbes, et seront là pour habiller notre Église.

Notre fête permettra aux visiteurs d'un jour de flâner sur notre joli marché de producteurs et artisans locaux, les enfants pourront jouer aux nombreux jeux de société proposés à tous, pour tous âges et les familles. Ce sera le deuxième « Longchamps Ludik » (LOL), où vous pourrez également rencontrer des éditeurs et des créateurs de jeux de société, des magasins qui vous proposeront des initiations avec de nombreuses associations de jeu... Tout sera fait pour passer un agréable moment, car des jeux vidéo rétro, des flippers, et des bornes d'arcade seront là... des Foodtrucks, une restauration proposée par le comité des fêtes et des stands tenus par nos associations seront là pour vous présenter leurs activités respectives... Une ferme pédagogique, des tracteurs, des artistes de street art de renommée... Bref... de nombreuses activités et animations seront là... N'hésitez pas ! Cochez cette date et venez nous rejoindre.

La fête commencera à 10h par la traditionnelle Messe de la Moisson organisée par la paroisse d'Étrépagny.

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de **11** conseillers municipaux

2 listes A et B



1^{er} TOUR

La liste A
a la majorité absolue >
elle obtient la majorité des
sièges (prime majoritaire),
soit **6 sièges**.



Les **5 sièges** restants
sont répartis à la représentation
proportionnelle à la plus forte
moyenne **entre la
liste A et la liste B**
(si elle a obtenu plus de 5%
des suffrages exprimés).

Sans
majorité
absolue

2nd TOUR

Mêmes règles
de répartition
que pour le 1^{er} tour :
prime majoritaire pour la
liste arrivée en tête,
représentation proportionnelle.

Pour se maintenir au 2^d tour,
les listes doivent avoir obtenu
**plus de 10% des suffrages
exprimés au 1^{er} tour**.

Les listes qui ont obtenu plus
de 5% peuvent fusionner.



Fête de la Moisson



Fête de la Moisson



Fête de la Moisson



Formation INSEE



Les Tricoteuses



Partir en livre



Partie de Loups Garous



Gelly Battle



Journée Bien-être



Famille de coeur - balade



Inauguration Tiers Lieu



Expo Biodiversité

Retrouvez toutes les infos de votre village :



Site internet



Facebook



Instagram



Appli mobile